

APHIE SOLIDARITÉ COVID – Février 2021

Dans le contexte inédit de la crise sanitaire que nous traversons, nous avons voulu, en tant que **Réseau d'entreprises** être **aux côtés de nos adhérents**.

L'APHIE, Association des Entreprises et Industriels du Pays Houdanais, a mis en place un fond d'aide financière destiné à ses entreprises adhérentes en difficulté.

Sous l'impulsion de l'APHIE, un certain nombre d'adhérent qui ont eu une année 2020 correcte voire favorable, ont abondé un compte spécifique au sein de notre association d'entreprises afin d'aider financièrement celles pour qui 2020 a été une année très difficile.

L'objectif de cette opération est d'être fidèle à notre ADN et à nos valeurs de réseau et de solidarité.

Nous avons donc établi des conditions d'attribution simples afin d'être réactifs dans le traitement des demandes d'aides et dans la gestion et l'attribution des fonds (voir *PDF.Conditions*).

Il s'agit d'une aide non remboursable

Comment ça marche ?

- Les dossiers de demande sont accessibles sur le site de l'association ***aphie.fr***
- Ils sont à envoyer à une adresse mail créée à cet effet solidaire@aphie.fr
- Une commission d'attribution a été constituée, composée de 5 personnalités adhérentes, reconnues pour leur expertise professionnelle et validées par le bureau de l'APHIE. Chaque demandeur viendra expliquer sa problématique devant cette commission.
- Les dossiers complets sont à déposer avant le 28 février 2021. La commission se réunira dans la quinzaine suivante.

Afin de conserver une grande confidentialité, seuls les membres de cette commission auront accès aux informations qui leurs permettront de déterminer l'attribution ou non de cette aide, ainsi que son montant, qui sera plafonné à 8 000 €. L'APHIE a mis en place un compte bancaire destiné exclusivement à recevoir les donations.

Cette action solidaire des entreprises est à notre connaissance la seule et la 1^{ère} dans notre département. Elle, vient démontrer une fois encore, le lien fort qui existe entre nos adhérents et la bienveillance que les entreprises de notre territoire montrent les unes pour les autres.

À ce titre, nous vous rappelons la raison d'être de notre association :

« Un **réseau réel dynamique d'entreprises locales** qui se regroupent pour échanger, s'entraider, mutualiser, améliorer leurs performances et être informées en temps réel de l'actualité économique de la CCPH.

Ce réseau permet également de s'exprimer collectivement comme un organe de liaison privilégié entre les élus, les administrations et la C.C.I.

Membre du réseau Coaxion (CCI Versailles Yvelines), l'APHIE est aussi en lien avec d'autres associations d'entreprises des Yvelines et valorise ainsi des rencontres inter-associations.

Parce qu'entreprendre aujourd'hui n'est pas un long fleuve tranquille, les industriels et les entrepreneurs du Pays Houdanais ont décidé de se regrouper au sein de L'APHIE. »

Pour conclure, un grand merci aux généreux donateurs et merci à l'ensemble des adhérents de l'APHIE sans qui cette action n'aurait pu exister.